

# **COOPERATIVE "LES JARDINS DE COCAGNE"**

## ***Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du mardi 28 mai 2019, 19h45 à 22h30***

La Traverse – Maison de Quartier des Pâquis: dès 19h pique-nique/apéro; 19h45 AG ordinaire

Présences: 43 personnes

Personnes excusées: 16 membres de la coopérative, du jardin et du marché.

PV: Christine Schilter

---

### **0. Présentation des membres du comité/administration et du personnel salarié** (jardin et marché)

*Personnel de la coopérative* : Alexandre Dunand (excusé), Alexandre Pitteloup (excusé), Betty Wienforth, Claude Mudry (excusé), Daniel Rampini, Florian Chevalley, Hanni Shin Lee (excusée), Karine Aubin, Kim Salt (excusée), Laurent Vu, Marian Oberhänsli, Mathieu Buttex (excusé), Matteo Suire (excusé), Nadja Ramseier, Philippe Berger, Rudi Berli, Sébastien Perdriau (excusé), Séléna Leclerc, Tan Regamey et des stagiaires et civilistes, et Alberto Sanchez (excusé, à Cocagne depuis plus de 20 ans).

*Membres du comité* : Alexandre Dunand (excusé)/Marian Oberhänsli (en alternance), Chloé Rakotondravao, Christine Schilter, Laurent Vu, Lee Kessler, Léonor Després (excusée), Mathieu Buttex (excusé), Nadja Ramseier, Raphaël Dard, Raymond de Morawitz, Renate von Davier, Sabine Bally.

A noter que Claude a encore un mandat jusqu'à fin juin pour terminer la transmission de la comptabilité au groupe compta formé de Florian, Laurent et Betty. Renate assure la coordination de la transmission jusqu'à la fin de l'année.

### **1. Approbation de l'ordre du jour** Approuvé

### **2. Approbation du PV de l'AG du 29 mai 2018**

A découvrir et lire sur le site de Cocagne. Il peut être envoyé sous forme papier sur demande. Le PV est approuvé.

### **3. Rapport du comité/administration**

Depuis l'AG du 29 mai 2018 à ce jour, les Jardins de Cocagne ont vécu une période riche en ré-organisation. Le comité-administration s'est réuni 10 fois.

#### **La transition a continué pendant le départ progressif de Claude Mudry.**

Une opportunité pour mettre à plat plusieurs questions et refondre la gouvernance au sein de la coopérative, actualiser certains documents de référence permettant de faciliter la gestion pour la coopérative et les coopérateurs·rices.

Nous avons aussi dû procéder aux formalités usuelles, comme les changements des personnes de référence pour la comptabilité, les finances, etc.

Le changement obligatoire au registre du commerce, pour les responsabilités diverses (signatures, etc.), se fera à l'issue de cette assemblée générale.

#### **Fête des 40 ans de Cocagne**

Mais commençons par une note moins formelle: le 29 septembre 2018, la fête de nos 40 ans a été un vrai succès: nous avons reçu beaucoup de retours enchantés. Il y a eu de nombreux bénévoles investis dans toutes les étapes, et même le rangement s'est passé facilement et dans la bonne humeur. Toute la logistique n'a pas reposé sur les équipes de jardiniers·ères, cette fois-ci !

Les comptes de la fête ont été positifs, sans même une subvention à la ville.

La parade à vélo et tracteur depuis le jardin de Drize, puis en fanfare (merci les Canards des Cropettes) à travers les rues de la Jonction, les discours poétiques, le mandala appétissant et évanescent, l'expo sur la souveraineté alimentaire et le film des témoignages réalisés pour la fête ont beaucoup été appréciés.

## **Rencontre des jardiniers-ières et du comité**

Une première de mémoire de comitard: une grande réunion a eu lieu en juin dernier, impliquant les travailleurs·euses et les comitards, au jardin de Drize. En plus d'être particulièrement riche en échanges, ce fût l'occasion de soulever de nombreux points importants sur le fonctionnement de la coopérative, ainsi que de prendre plusieurs décisions sur l'organisation « post-Claude ».

Plusieurs groupes de travail ont été créés et des dossiers ouverts, dont les suivants:

- Reprise des tâches de Claude
- Groupe Organigramme
- Création d'un échéancier permettant de structurer dans le temps les différentes étapes à suivre pour une bonne gestion de la coopérative
- Reprise, par Renate, de beaucoup d'aspects de la coordination de Cocagne (délégation d'autorité donnée en décembre)
- Assurances diverses (accident, perte de gain...)
- Contrats de travail écrits, heures supplémentaires, allocations familiales
- Travail contre cornet
- Communication entre comité et jardins, circulation des informations.

## **Communication externe et engagement par rapport à l'extérieur**

- Le site web est sur le point d'être analysé en vue d'une amélioration. Ceci dit, le nombre d'informations disponibles sur « MaCocagne » pour les membres de la coopérative n'a jamais été aussi touffu et pratique.
- Cocagne continue ses prestations avec l'Ecole à la ferme, lancée par Claude et reprise par Matteo, dans le cadre de l'association Jardins de Cocagne – Solidarité Nord & Sud.
- Civilistes, stagiaires et accueil de migrante·s sont toujours et encore des activités menées au jardin par Cocagne-Solidarité Nord.
- Début octobre, Christine, membre du comité a répondu à l'invitation à la fête des 30 ans de Côté Jardins à Lyon, fiers d'être la petite sœur de Cocagne depuis si longtemps, d'ailleurs il est prévu qu'une équipe de Lyon revienne visiter Cocagne.
- Engagement important de nombreux membres de la coopérative dans la campagne de votation pour la souveraineté alimentaire (gagnée sur le plan romand) au travers de présentations-débats, notamment autour de l'expo «Agir aujourd'hui pour bien manger demain».
- Présence de Cocagne à Bernex et à Galiffé pour y vendre des plantons.
- Utilisation de la monnaie Léman et ouverture d'un compte en Lémanex.
- Toujours en octobre, on a fait un repas au jardin de Sézegnin pour fêter l'anniversaire et le départ de Claude.

## **Mouvement pour une Agriculture Paysanne et Citoyenne (MAPC)**

Cocagne, via Laurent, est impliquée dans la création d'une nouvelle association qui s'appelle le MAPC. Les buts de l'association sont de:

- promouvoir et de créer des filières de transformation et de distribution via les producteurs·trices et les consommateurs·trices;
- pouvoir être un groupe représentatif d'une population qui se base sur les valeurs de la souveraineté alimentaire.

C'est un mouvement qui doit se créer localement avec des membres actifs et par des moyens participatifs.

Le MAPC a été lancé officiellement le 27 avril 2019 sur la plaine de Plainpalais (co-organisé avec Uniterre, Bio-Genève et la FRACP).

## **Cornets**

Il n'y avait plus de liste d'attente pour les cornets lors de la dernière AG, en 2018, et une petite aujourd'hui, en 2019.

Pour plus d'informations, voir les bulletins de la coopérative.

#### **4. Comptes 2018**

Les comptes ont été encore préparés par Claude, avec Florian, nouveau responsable de la comptabilité, et le groupe Compta. Ils sont visibles sur le site de Cocagne. Les comptes présentent un déficit de Fr. 7'835.50.

Les dépenses en eau ont augmenté (sécheresse de 2018), il y a eu l'achat d'un nouveau tunnel, les charges salariales ont également augmenté due à la transmission (départ de Claude), il y a eu plusieurs pertes, notamment, au niveau du magasin. Le nombre de parts-légumes est toujours à 440, le prix de la part augmente aussi, mais les gens gagnent moins, par conséquent, il y a moins d'entrées. Le comité réfléchit à la possibilité de trouver des aides extérieures.

#### **5. Rapport des vérificatrices des comptes**

Les vérificatrices soulignent les difficultés dues aux changements de comptable et de logiciel comptable, ainsi que des extraits de comptes postaux peu lisibles (voir rapport).

Elles rappellent le fait que la coopérative perd de l'argent lorsque les membres font leurs paiements au guichet (taxes facturées à Cocagne au profit de La Poste) et leur recommandent de les faire par Internet. De même, le magasin (épicerie à Sézegnin qui est un service en plus) ne marche pas bien : nombre de personnes oublient de payer, ce qui n'est pas correct. Le magasin sera supprimé dès cet automne.

Les vérificatrices ont beaucoup apprécié la collaboration avec Florian et se réjouissent de refaire ce travail l'an prochain.

#### **6. Approbation du rapport du comité et des comptes 2018**

Le rapport et les comptes 2018 sont approuvés à l'unanimité avec les chaleureux remerciements de l'assemblée.

#### **7. Décharge du comité-administration**

L'assemblée décharge l'administration.

#### **8. Election des membres du comité-administration et des vérificatrices des comptes**

En 2018, Claude Mudry et Martine Logossou-Jacot ont démissionné. Cette année, Raymond de Morawitz démissionne également, après un investissement de près de 30 ans au sein du comité. Le comité et l'assemblée les remercient très chaleureusement du temps qu'ils/elle ont consacré à la gestion de la coopérative sur tant d'années.

Les personnes suivantes se représentent pour le comité-administration :

Sabine Bally  
Mathieu Buttex  
Raphaël Dard  
Renate von Davier  
Léonor Després  
Alexandre Dunant (en alternance avec Marian)  
Lee Kessler  
Marian Oberhänsli (en alternance avec Alexandre)  
Chloé Rakotondravao  
Nadja Ramseier (en congé maternité)  
Christine Schilter  
Laurent Vu

Florian Chevalley (jardinier et comptable) se propose pour rejoindre le comité.

**Le nouveau comité-administration est élu par applaudissements.**

Les personnes suivantes sont proposées pour être titulaires des signatures (double signatures, un·e membre de la coopérative/un·e employé·e) :

**Renate von Davier** (coopératrice)  
**Lee Kessler** (coopérateur)  
**Florian Chevalley** (jardinier/comptable)  
**Laurent Vu** (jardinier)

**Election à l'unanimité**

Les deux vérificatrices se représentent pour une nouvelle période de deux ans :

**Heidy Huber**

**Alice Crété**

### **Approbation à l'unanimité**

Remerciements chaleureux à Raymond pour son travail poétique, humoristique et juridique tout au long de ces années, ainsi que pour sa représentation de Cocagne à l'extérieur. Des remerciements chaleureux aussi à Fred Radeff pour la gestion et la migration du nouveau site Internet. Raphaël Dard, Sabine Bally et Renate von Davier s'occupent maintenant de la réactualisation du contenu ; une carte avec la localisation des points de distribution a été mise en place. Voir comment impliquer les membres de la coopérative à cette gestion.

Le comité reste ouvert aux personnes qui souhaiteraient y participer.

## **9. Parole au marché**

Marian annonce que 2018 a été une bonne année, avec une équipe sans trop de changements. Au niveau des produits, il y a beaucoup de légumes du jardin, complétés par des achats auprès des producteurs voisins et avec Biopartner (grossiste suisse). Financièrement, ça va bien : un bénéfice de Fr.3'890.- pour cette année. Le marché est autonome et peut payer ses salarié·e·s.

Discussion autour de l'image de Cocagne via le marché : produits de proximité et de saison, visibilité de Cocagne qui permet l'inscription de nouveaux membres, donnent une bonne image. Importance de choisir des produits en évitant des trop longues distances (p.ex. avocats d'Espagne/Maroc et non du Pérou ; idem pour les bananes) et sur les conditions de travail au niveau de la production (p.ex. choisir Terre-Espoir, label Fair Trade). Le marché doit être autonome ; pour ce faire, il doit être attractif pour contrecarrer les deux stands français qui offrent des produits à prix bas. C'est pourquoi, le marché de Cocagne propose des produits « exotiques » en plus des produits locaux qui doivent être de saison.

Proposition d'un groupe de travail qui pourrait se pencher sur cette thématique.

## **10. Nouvelles des jardins**

*Drize-Landecy (diaporama)* : production de patates douces, famille des liserons (convolvulacées) et de fèves. Gros problème avec les taupins (vers fil-de-fer, larves d'un coléoptère qui reste 3 ans en terre) qui attaquent quasi toutes les cultures ; pièges avec des pommes de terre (ça les attirent, puis on détruit et remplace les pièges). Pertes d'un tiers sur les navets et radis.

Machines: fabrication de machines, depuis 4 ans, lors d'ateliers-paysans. Création de machines qui permettent de préparer des planches permanentes (buttes), de tracer des lignes pour les plantations, de nettoyer les chemins, de sarcler les patates (vibro-planche), etc.

Four à pain : Cora a construit un four en métal qui économise 5 à 6 fois moins de bois et est plus facile à travailler grâce à un carrousel intérieur.

*Sézegnin* : gros chantier avec un nouveau plancher, de nouvelles étagères et un nouveau plan-cuisine dans le local-bureau. Réorganisation du rac à outils dans le tunnel (cathédrale) et étiquetage. Réparation d'outils et machines avec l'appui de Bastien (stagiaire chez Graf et échange contre légumes). Adaptation d'outils au culti-râteau.

Production : ce printemps 2019, gel au niveau du tunnel Cathédrale, beaucoup de plantons perdus.

## **11. Quels engagement pour demain ?**

*Les Jardins de Cocagne – Solidarité Nord & Sud* :

Le volet Sud est présenté par Gail Hunter : Le comité de ce volet compte 8 membres. Depuis 1984, ce comité accompagne des projets des organisations paysannes dans la région frontière du Sénégal, du Mali et de la Mauritanie et effectue un travail de sensibilisation à Genève. Le rapport annuel 2018 sera dans les cornets ce jeudi 30 mai et donnera plus d'informations.

Un nouveau projet en cours est la création d'une exposition sur les semences.

Au 20<sup>e</sup> siècle, nous avons déjà perdu ¾ de la diversité semencière que la Terre et les humains ont mis 10'000 ans à générer. Actuellement, trois grandes entreprises contrôlent plus de 60% du marché mondial des semences. Les droits d'usage des paysans·nes sur leurs semences sont menacés : reproduction, multiplication, échange et vente.

Le but de cette exposition artistique et itinérante est de sensibiliser le public genevois (ville et communes), les jeunes de l'enseignement secondaire, les associations et ONG intéressées, à la problématique spécifique des semences, car elle déterminera le type d'agriculture, d'alimentation et l'avenir de la paysannerie sur la planète. Elle sera présentée dès 2020. Voir le site de Cocagne pour les informations sur les expositions précédentes sur les thèmes de la migration et des paysans au Nord et au Sud.

Cette exposition sera élaborée sur la base des regards différenciés de trois photographes : Serge Boulaz, Elisa Larvego, Christian Lutz. Les supports seront 20 à 40 grands panneaux, avec une question, avec des QR-codes, des dialogues et textes sur un site internet, des capsules filmées, un dossier pédagogique et des liens pour s'informer. Pour le format, idéalement, l'exposition prendra place en extérieur, avec un dispositif léger, permettant l'itinérance. Cela dépendra des fonds à disposition.

L'exposition sera ancrée dans les expériences concrètes de nos partenaires, parmi lesquels Semences de Pays (Joël Mützenberg), Jardins de Cocagne (Mathieu Buttex), l'Association sénégalaise des producteurs de semences paysannes (ASPSP) et d'autres.

Quant au financement, un grand nombre de bailleurs de fonds ont été approchés depuis septembre 2018. La Fédération genevoise de coopération (FGC), dont l'association fait partie, la Loterie romande et quelques autres bailleurs ont assuré leurs engagements. L'association contribuera aussi en fonds propres. La participation solidaire de la coopérative Jardins de Cocagne est également importante pour l'association (1% du chiffre d'affaires).

«La semence paysanne n'est pas monnayable car elle est considérée comme un être vivant à part entière, un membre de la famille au même titre que les êtres humains. Elle a une morale, une âme et une conscience.»  
*Lamine Baye, président de l'Association sénégalaise des producteurs de semences paysannes (ASPSP)*

#### *Les autres engagements des Jardins de Cocagne :*

Présentation par Rudi Berli des nombreuses actions politiques menées par la coopérative (cf. organigramme ci-annexé). Depuis sa création, la coopérative s'est engagée dans de nombreux aspects qui lui tiennent à cœur:

- la souveraineté alimentaire, la question des prix rémunérateurs, d'où son adhésion à Uniterre, à la Via Campesina et son implication pour la promotion d'une agriculture contractuelle de proximité (FRACP), Supermarché paysan participatif, MAPC
- conditions de travail des ouvriers et ouvrières agricoles, Cocagne est présente au niveau de la Plateforme pour une agriculture socialement durable (Agrisodu)
- production et préservation de semences locales, Cocagne est membre de StopOGM, collabore avec les Artichauts, Semences de Pays
- promotion d'initiatives d'agriculture contractuelle de proximité ; Cocagne est à la base de la création de l'Affaire TourneRêve, du Jardin des Charrotons ; en lien étroit avec les autres initiatives, collaboration et partage des connaissances et pratiques agricoles
- membre de BioGenève, d'AgriGenève
- accès à la terre, membre de la CATAB (coopérative pour l'accès à la terre agricole et biologique), du Lombric
- présence en ville via le marché de Cocagne, le marché de plantons de Galiffe, Alternatiba, Croquettes en campagne
- accueil de civilistes et stagiaires, intégration de personnes en difficultés via le volet Nord de l'association Jardins de Cocagne – Solidarité Nord & Sud.

Discussion-débat sur les engagements futurs de la coopérative. Constat : Cocagne, ce n'est pas que la production de légumes. Il y a l'engagement politique, les valeurs de la coopérative, le militantisme, mais aussi la gestion de celle-ci. La participation des membres aux différentes tâches. La communication, la transmission des informations par les mots dans les cornets, les brèves (via Internet et messagerie électronique), les discussions lors du travail des demi-journées, etc. et pourquoi pas via les points de distribution (apéro-rencontres),